



GTh Aménagement du territoire -PNMH- Statuts de protection des ZH

09 mai 2019



Renforcement des ZH sous statut de protection :

- Rapport parlementaire = intégrer plus de ZH dans les aires protégées
- Cette demande correspond aux 1ères conclusions du MNHN sur SCAP : les ZH, compte tenu des enjeux de biodiversité, ne seraient pas assez représentées dans les AP « fortes » - conclusions à affiner et valider = rapport avant l'été 2019
- Éléments que va prendre en compte le GT « Extension du réseau d'AP terrestres » de la Commission spécialisée « Aires et Espèces protégées » du CNB
- Orientation proposée : ne pas réfléchir « SCAP » mais plutôt « stratégie globale » AP fortes et moins fortes au niveau de chaque territoire
- *Types de ZH « prioritaires » ? tourbières / têtes de bassin versant / mangroves ...*

Autres renforcements prévus :

- Espèces :
- Lancement 2019 d'un projet de PNA « espèces (aviaires) des ZH » dans le cadre du Plan Biodiversité

- Réseau de sites Ramsar :
- Autre demande du rapport parlementaire = doubler le nombre de sites Ramsar en 10 ans ...
- => rapport-liste de sites « ramsarisables » MNHN bientôt validé
- => révision de la circulaire Ramsar pour 2019 et relance de projets ?

- ***Quelles orientations inscrire pour le prochain Plan ?***



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Merci de votre attention

